



M-5 - AVRIL 2022

# MILLAS

et VOUS

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MILLAS



Nouveau,

un centre  
de santé  
pluriprofessionnel  
pour Millas (p 8)

# LE MOT DU MAIRE

Jacques GARSAU



## Enfin le printemps ! Oui le printemps malgré tout et bientôt l'été...

Comme vous le savez sans doute déjà, la situation face à Enfin le printemps ! Oui le printemps malgré tout et bientôt l'été...

A peine sortis de la pandémie, au moment où nous tombons le masque et où le pass vaccinal est jeté aux oubliettes (sans la certitude d'être débarrassés de cette épidémie), nous voilà tous précipités dans un conflit majeur provoqué par l'attaque brutale de V. Poutine.

Devant ce cortège d'horribles images, je pense particulièrement aux enfants qui ont porté le masque pendant des mois à qui on doit expliquer, maintenant, ce qui se déroule aux portes de l'Europe...

Dans ce contexte, heureusement, la mobilisation des Français et des Millassois, fait chaud au cœur. Elle est à la hauteur des immenses besoins de ceux qui sont bombardés ou forcés de se déplacer. Une organisation efficace a été mise en place grâce aux Maires de France et la Protection civile.

Nous remercions les Millassois-es qui se sont portés volontaires et ont accueilli des réfugiés.

Nous avons voté le budget le 5 avril dernier ; un budget difficile qui nous oblige à une grande rigueur dans son exécution. Tous les services sont mobilisés en ce sens.

Contrairement à un bruit qui circule, véhiculé par la minorité municipale et malgré nos explications, les bâtiments de la maison de retraite ne seront pas vendus à un privé mais à l'établissement gestionnaire actuel, l'EHPAD Public autonome. Cette solution d'équilibre lui permettra d'être réactif aux enjeux du Grand Age. Cette vente permettra à la commune d'investir, entre autres, dans les locaux du prochain Centre de Santé qui devrait ouvrir d'ici la fin de l'été et accueillir à terme quatre médecins généralistes, une infirmière en technique avancée de soins et des vacations de médecins spécialistes.

Les incivilités (stationnement, dépôts sauvages, occupation du domaine public, état de la voirie ...) sont au cœur de nos préoccupations et après autant d'année de laxisme et d'inaction, la tâche est lourde, longue et BUDGETIROVE ! En diffusant sur les réseaux sociaux des images négatives, on ne tire pas le village vers le haut ! Bien au contraire.

Vous trouverez dans cette édition un questionnaire qui nous permettra de mettre en place une véritable consultation citoyenne cadrant les thématiques à mettre en avant mais aussi les projets structurants en relation avec Petites Villes de Demain et Bourg Centre.

Alors oui, enfin le printemps et bientôt l'été ! Malgré tout. Nous préparons différents événements et notamment la FERIA avec le Comité d'Animation Culturelle mais aussi différentes manifestations au lac et en centre-ville. Le 22 mai, la Diada des lacs (Diada dels Llacs) ouvrira la saison qui promet d'être riche. J'espère qu'on s'y retrouvera dans une ambiance joyeuse et fraternelle.

En ces moments encore difficiles, soyez assurés, entouré de mon équipe, de mon entier dévouement et ma totale détermination.

Jacques GARSAU,  
Maire de Millas  
Conseiller Département Canton « Vallée de la Têt »

www.mairie-millas.fr

## LA MAISON DU CITOYEN DE MILLAS

Faire ses démarches au plus près de chez soi, avoir un conseiller pour répondre aux questions sur les droits, l'emploi, les jeunes et tout ce qui touche à la vie de tous les jours, voilà à quoi sert la Maison du citoyen.

La ville de Millas, forte d'un tissu de près de 100 associations, foisonne d'actions associatives et citoyennes qui sont au cœur de sa vie culturelle, sociale, sportive ou solidaire.

Après un an et demi de concertation et de travaux, le nouvel équipement a officiellement ouvert ses portes le 14 mars 2022, dans l'ancienne Charte communale située 4 place Lafayette à Millas. Les acteurs citoyens peuvent en outre y trouver des dispositifs de formation et d'accompagnement : aide au montage de projets, mise en relation avec des partenaires, en particulier lors des événements organisés par la ville ou sur ses outils de communication. Il est désormais le guichet unique du soutien municipal aux associations et aux porteurs de projets. Et au-delà, un lieu de rencontre, de vie sociale où s'élaborent et se mettent en réseau les initiatives citoyennes.

### Infos pratiques

Ouverte à Millas le 14 mars 2022, la Maison du citoyen est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et assure un accueil téléphonique tous les jours de 14h à 17h. Vous pouvez y trouver des renseignements et des aides à la réalisation de vos démarches en ligne, des aides aux démarches administratives, la rédaction de courrier ou la constitution de dossiers.



La Maison du citoyen vous propose :

- Un conseiller numérique
- Des créneaux d'accueils sur rendez-vous
- Un écrivain public pour approfondir avec vous la rédaction de documents, vérifier et corriger des courriers, constituer des dossiers administratifs, rédiger des courriers personnels, des C.V. ou des lettres de motivation.
- Des expositions et des réunions de présentation des projets de développement et rénovation de votre quartier.

Sur les questions de droit, la Maison du citoyen est là pour :

- Écouter, informer, renseigner quand on est victime.
- Aider sur un litige avec une administration ou à la défense de vos droits avec un délégué du Défenseur des Droits.
- Aider sur un litige avec un particulier ou un organisme privé avec un conciliateur de justice.
- Informer, orienter et accompagner, dans l'accès au droit et à la lutte contre les discriminations et violences sexistes, les violences conjugales, l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

Sur les questions d'emploi, des permanences sont organisées pour développer un accompagnement personnalisé et partager un pôle ressources : offre d'emploi, formation, aide à la rédaction de CV.

## PERMIS DE LOUER, SUR LE CENTRE ANCIEN EN VIGUEUR DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022

### Logement : Comment le permis de louer fonctionne-t-il ?

Pour en finir avec les logements insalubres, la commune de Millas a voté lors du conseil municipal du 10 juin 2021, la mise en place d'un permis de louer, créé par la loi ALUR en 2014.

Comme dans la plupart des villages, notre centre bourg se dégrade, certains logements ne sont plus aux normes actuelles en matière d'isolation, électricité, plomberie, chauffage, ventilation, etc... et l'objectif de la municipalité est de réduire le nombre de logements impropres à la location ou exposant les occupants à des risques manifestes.

Le permis de louer est un outil donné à la commune afin d'encadrer le droit de location. Ainsi, les villes peuvent imposer aux propriétaires de passer au préalable par une démarche administrative avant de pouvoir louer leur bien. Pour ce faire, le conseil municipal doit définir un périmètre d'application consistant en des secteurs géographiques.

Ce sont les rues et quartiers comportant une part importante d'habitats délabrés qui sont ciblés. Sur le reste du territoire national, les propriétaires peuvent toujours louer librement leur bien. Toutefois, avant de publier votre annonce, mieux vaut vérifier auprès de la mairie si le logement n'est pas situé dans l'un de ces secteurs.

Il s'agit donc d'une demande d'autorisation préalable de mise en location d'un logement à usage d'habitation principale vide ou meublé sur le périmètre institué par la commune (centre ancien : voir carte ci-dessous)

### Qui doit déposer cette demande ?

C'est au propriétaire du logement (bailleur ou mandataire) de déposer un dossier en Mairie avant la mise en location de son bien en cas de premier bail et à chaque changement de locataire (liste des pièces requises disponible auprès du service urbanisme de la commune).

### Instruction du dossier, délais de réponse et validité de l'autorisation

À la réception du dossier complet, le service urbanisme prend contact avec le propriétaire afin d'organiser une visite du bien.

Cette visite gratuite est réalisée par des techniciens dont l'objectif est d'évaluer le logement à l'aide d'une grille de critères portant sur la sécurité et la salubrité du bien. Une commission constituée d'élus et de techniciens examinera les évaluations réalisées et statuera sur les suites à donner.

La décision prendra alors une des trois formes suivantes :

- Autorisation
  - Autorisation sous conditions mentionnant les dysfonctionnements relevés et les travaux préconisés
  - Refus avec prescription de travaux à réaliser pour y remédier (une nouvelle demande après travaux devra alors être déposée)
- La décision finale sera notifiée au propriétaire au plus tard dans un délai d'un mois à compter de la réception du dossier complet.  
Cette autorisation sera valable pendant 2 ans.

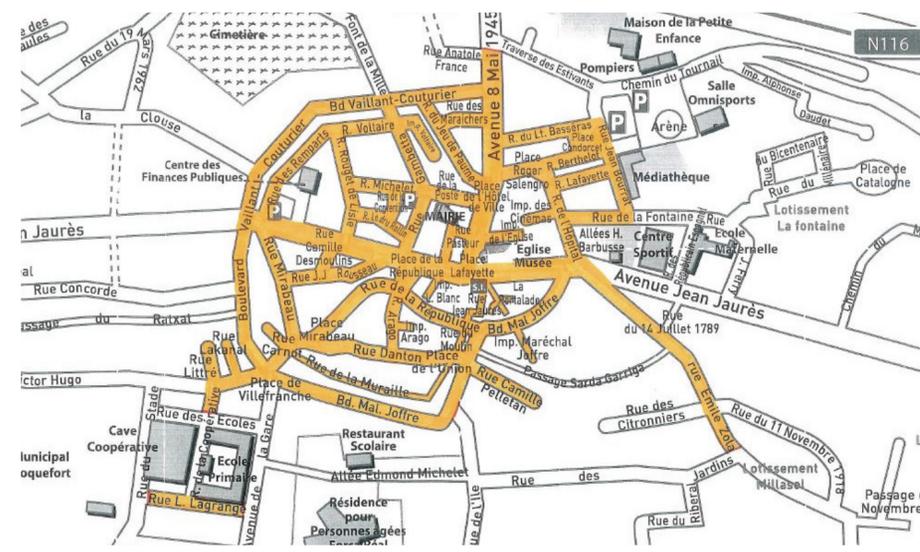
### A RETENIR

Aucun bail ne peut être signé dans le périmètre concerné tant que l'administration n'a pas autorisé la mise en location.

L'absence de déclaration ou d'autorisation n'invalide pas un bail mais expose le propriétaire à des sanctions financières : amende de 5 000 € ; si récidive dans les 3 ans ou location malgré un rejet d'autorisation : amende de 15 000 €.

Contact service Urbanisme Mairie de Millas :  
Mail : [urba@mairie-millas.fr](mailto:urba@mairie-millas.fr)

04 68 57 40 04



## ÉCLAIRAGE PUBLIC



Comme annoncé, nous avons réalisé le remplacement des lampadaires à boule par des diffuseurs led de meilleure efficacité sur le parking de la promenade et sur les allées Barbusse.

### Défaillances du luminaire

Si vous repérez un éclairage public en panne, vous êtes encouragés à le signaler auprès de votre mairie ou sur l'application CITYKOMI.

Pour ce faire vous aurez besoin du numéro de l'éclairage défaillant.

Pour le trouver il vous suffit d'inspecter le poteau en question, ou le mur s'il s'agit d'un luminaire mural.

Ce numéro comporte 3 chiffres séparés de 4 autres chiffres séparés par un /.

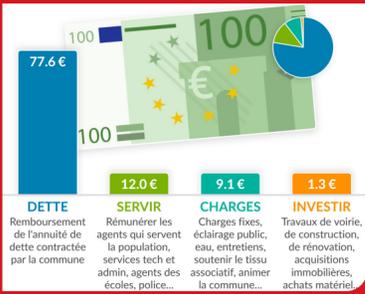
L'application de la mairie pour vous informer en temps réel !



citykomi  
INFORMER EN TEMPS REEL C'EST ESSENTIEL

MILLAS  
et VOUS

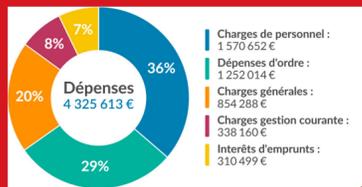
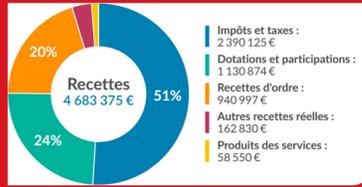
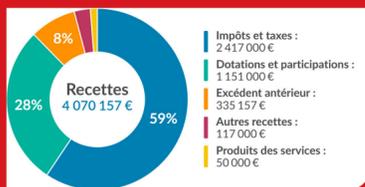
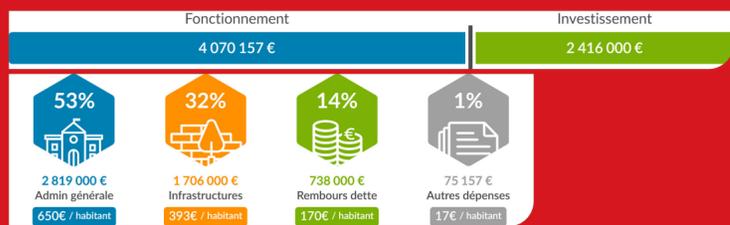
# BUDGET MUNICIPAL



## ANALYSE COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

### Dépenses de Fonctionnement 2021

Les Dépenses de Fonctionnement sont inférieures de 35% de la moyenne de la même strate (652€/hab vs 815€/hab).  
 Les charges financières sont supérieures de 370% de la moyenne de la même strate (74€/hab vs 20€/hab)  
 Les Charges de personnel sont inférieures de 23% de la moyenne de la même strate (344€/hab vs 447€/hab)  
 Les Charges de Gestion Courante sont inférieures de 33% de la moyenne de la même strate (152€/hab vs 227€/hab)  
 En conclusion, nous dépensons peu pour les charges courantes ce qui veut dire que nous n'entretenons pas correctement notre patrimoine.



# SÉCURITÉ RENFORCÉE

## ASVP

Renforcement de la Police Municipale avec l'arrivée de 2 ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique), affectés non seulement à la surveillance de la voie publique mais aussi à la surveillance de l'environnement. « Nous avons inscrit ce nouveau dimensionnement du service de la police municipale dans notre programme lors de la campagne des élections municipales » rappelle Jacques Garsau, maire de Millas.

### Sécurité - Salubrité

Cette nouvelle équipe a pour mission, la sécurisation piétonnière des entrées et sorties d'écoles, de faire respecter les règles de stationnement ainsi que le repérage et la verbalisation des actes d'incivilité et de comportements portant atteinte à l'image de la ville et à la salubrité publique. Les déjections canines, l'affichage sauvage, le dépôt d'immondices (le long de la rivière, en contrebas des routes ou au lac), l'inaccessibilité et l'encombrement des trottoirs causés par des stationnements gênants ou des containers poubelles sont autant d'infractions aux règles que ces agents ont pour mission d'enrayer. Mais la propreté de notre village dépend de tous, les incivilités sont partout, nos agents techniques font leur travail et un petit geste citoyen peut rendre un grand service.

### Assermentés, notre travail est très diversifié

Axel, 20 ans qui vient d'être recruté en qualité d'ASVP : « Je connais très bien le secteur. Notre rôle est de venir en aide à la population afin qu'elle se sente protégée et en sécurité. Outre la verbalisation qui est parfois nécessaire, nous avons également un rôle pédagogique à travers la proximité avec les usagers. » Son collègue Louis, 19 ans est originaire de Toulon : « Notre travail est très diversifié et les rapports avec la population sont essentiels. Notre mission principale est d'être sur le terrain afin de répondre au mieux au besoin de sécurité. »

### Assurer la tranquillité

L'une des armes majeures des ASVP est leur connaissance de la ville et de ses habitants, un lien cultivé régulièrement au travers du dialogue avec les millassois mais aussi en menant des actions de sensibilisation auprès des personnes vulnérables. Ces agents effectuent des rondes de surveillance afin d'assurer la tranquillité dans la commune.

## POLICE MUNICIPALE

Les compétences de la police municipale sont très larges. Elle agit en complète coordination et harmonie avec les personnels de la gendarmerie. Dans le cadre la mise en œuvre de son projet sécurité, on notera la finalisation de l'embauche cet été d'un 3ème policier municipal pour renforcer les effectifs.

## DISPOSITIF DE VIDÉO PROTECTION

En début d'année 2022, la commune de Millas entame l'étude sur le déploiement d'un dispositif de vidéoprotection sur des zones et bâtiments fréquemment sujets à des dégradations. « Il y a la délinquance endogène mais aussi exogène », commente Olivier Senyarch, adjoint en charge de la sécurité. Il voit ici un moyen d'accompagner au mieux les services de la gendarmerie. Ce déploiement de caméras se fait de pair avec "le développement de la participation citoyenne", insiste l'él.

### Les objectifs sont multiples :

Dissuader la survenue d'actes délictueux et ainsi contribuer à l'amélioration de la sécurité publique et au recul de la délinquance. La mise en place de la vidéoprotection permettra de compléter la sécurisation des voies de circulation, des passages piétons et des carrefours dangereux. Assurer une continuité du dispositif déjà existant sur les communes voisines. Le but est d'identifier si besoin dans l'important flux d'automobilistes circulant dans la vallée de la Têt, tout véhicule ayant un lien possible dans la commission d'actes délictueux voir criminels. Cela dit, il semblerait que les Millassois soient de plus en plus nombreux à adhérer à la vidéoprotection pour lutter contre les incivilités. Les images ne seront accessibles qu'à certaines personnes dûment habilitées par la préfecture et uniquement pour donner suite à la commission d'actes délictueux. À aucun moment il ne sera possible de voir des espaces privés, seuls les espaces publics seront visibles.

Dès qu'un fait de délinquance se produira sur la voie publique, les services de gendarmerie et les policiers municipaux auront la possibilité d'exploiter les images vidéo. Cela permettra d'identifier des personnes, de visualiser les plaques d'immatriculation et d'analyser les faits survenus. Tous ces éléments peuvent constituer une preuve matérielle dans une enquête judiciaire. Et tout cela est très encadré par la loi : seule la voie publique est filmée, les façades sont floutées et les codes d'accès permettent de savoir qui a eu accès aux images, qui sont effacées au bout de 15 à 30 jours.

# LA VILLE DE MILLAS A VOTRE ÉCOUTE



## CADRE DE VIE

- D'une manière générale, qu'est-ce qui caractérise à vos yeux le cadre de vie de Millas ?**  
**Cochez 1 réponse**
  - Le caractère « naturel » de la commune par la proximité des lacs et le massif de Força Réal
  - L'ambiance villageoise, les places et l'architecture patrimoniale du centre-bourg
  - Le paysage agricole environnant et la présence de bâtiments agricoles dans le village
  - La présence de nombreux services et équipements de proximité (éducation, santé, commerces, sport...)
- Quels éléments constituent pour vous des nuisances ou des gênes dans votre vie quotidienne ?**  
**Cochez 3 réponses maximum**
  - La circulation dans le village
  - Le stationnement dans le centre-bourg
  - L'accès aux commerces et services
  - La circulation dans les quartiers
  - Le stationnement dans les quartiers
  - Le mauvais état ou le manque de trottoirs
  - L'absence de voies douces (vélos, piétons)
  - Le stationnement à proximité des équipements publics (écoles, stade...)
- Quels sont les aménagements de l'espace public que vous souhaiteriez voir se développer dans le centre-bourg ?**  
**Cochez 1 réponse**
  - Les espaces verts (parcs, squares)
  - Les espaces d'animation (aires de jeux pour enfants, places avec du mobilier urbain)
  - Les aires de stationnement
- Parmi les thèmes suivants, quels sont ceux auxquels votre ville doit attacher une importance toute particulière ?**  
**Cochez 3 réponses maximum**
  - L'éducation
  - La santé et l'action sociale
  - La culture
  - Le sport
  - L'aménagement urbain (mobilier, voirie, éclairage)
  - La propreté
  - La sécurité, la tranquillité publique
  - L'emploi et l'insertion
  - La mobilité et les déplacements au sein de la commune
  - La solidarité et l'inclusion

## COMMERCES ET SERVICES

- Fréquentez-vous les commerces présents dans le centre de Millas ?**  
**Cochez 1 réponse**
  - Oui, très régulièrement
  - Oui, mais très rarement
  - Non**Si non, pour quelles raisons ?**
  - L'offre ne correspond pas à mes attentes
  - Ce n'est pas pratique pour s'y rendre (stationnement, circulation)
  - Le rapport/qualité prix n'est pas intéressant
  - L'offre est plus intéressante dans les communes voisines
- Fréquentez-vous le marché sur les allées Barbusse le mardi matin ?**  
**Cochez 1 réponse**
  - Oui, très régulièrement
  - Oui mais très rarement
  - Non**Si non, pour quelles raisons ?**
  - L'offre n'est pas intéressante
  - L'offre ne correspond pas à mes besoins
  - Ce n'est pas pratique pour s'y rendre (stationnement, circulation)
  - Je ne savais pas qu'il y avait un marché le mardi matin
  - Je ne fréquente pas les marchés
  - Autres, précisez : .....

## D'après vous, manquent-ils des commerces à Millas ?

- Oui
- Non
- Si oui, lesquels ? cochez plusieurs réponses**
  - Discount alimentaire
  - Épicerie fine, caviste
  - Boutique de produits locaux
  - Habillement, chaussures
  - Bijouterie
  - Optique
  - Petit bricolage, quincaillerie
  - Electroménager, multimédia, informatique
  - Restauration rapide (pizzeria, crêperie)
  - Restauration traditionnelle
  - Librairie, papeterie
  - Téléphonie
  - Autres : précisez .....

La ville de Millas prépare un projet global pour les actions qui seront menées sur notre territoire jusqu'à 2026, dans le biais de deux grands projets territoriaux :

- le contrat Bourg Centre Occitanie, en partenariat avec la ville de Néfach

- le dispositif Petites Villes de Demain (PVD) pour la centralité de Millas.

Pour ce faire, un diagnostic de territoire est en cours de réalisation et nous voudrions avoir votre avis sur quelques thématiques afin de mieux connaître vos besoins.

Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire soit :

- en le retournant à la mairie de Millas
- en remplissant le questionnaire en ligne sur le nouveau site de la mairie :

[www.millas.fr](http://www.millas.fr)

Vos réponses seront traitées de manière strictement anonyme. Toutes vos idées et opinions sont les bienvenues.

Merci de prendre quelques minutes pour y répondre avant le 5 mai 2022

Pour toute question, vous pouvez contacter

[pvd@roussillon-conflent.fr](mailto:pvd@roussillon-conflent.fr)

### 8. D'après vous, quels sont les services qui manquent à Millas ?

- Cochez plusieurs réponses**
- Services culturels (cinémas, salle de culture...)
  - Services administratifs
  - Services médicaux
  - Hébergement touristique
  - Service de dépannage informatique/multimédia
  - Services de formation, enseignement
  - Aucun service

### 9. D'après vous, manquent-ils des services de santé sur la commune ?

- Oui
- Non
- Si oui, lesquels ? cochez plusieurs réponses**
- Médecine générale
- Pédiatrie
- Médecine dentaire
- Médecine ORL
- Médecines douces
- Médecines ophtalmologiques
- Infirmiers (soins à domicile)
- Autres : précisez .....

## EQUIPEMENTS

### 10. Dans les domaines suivants, l'offre en équipements/services vous paraît-elle adaptée aux besoins ?

	OUI	NON	Peut être amélioré
Installations sportives (stade, aires de jeux...)			
Equipements culturels (médiathèque, salle de spectacles...)			
Ecoles primaires, maternelles			
Capacités d'accueil périscolaire			
Capacités d'accueil pour les personnes âgées			
Services publics			
Services de santé			
Services d'aides aux démarches administratives			

### 11. D'après-vous, quels équipements manquent-ils sur la commune de Millas ?

## DEPLACEMENTS - MOBILITES

### 12. Lors de vos déplacements dans Millas, quels modes de déplacement utilisez-vous ?

Pour vous rendre ...	A pied/ à vélo	En voiture/ deux-roues motorisées	En bus	Autre (co-voiturage)	Non concerné
A l'école					
Dans les commerces du centre					
Dans les commerces de la périphérie					
Dans les lieux sportifs (stade, aires de jeux)					
Aux lacs					
Dans les services publics (mairie, Poste, banques...)					
Dans les services de santé					

### 13. Rencontrez-vous des difficultés pour vous déplacer dans Millas ?

- Oui
- Non
- Si oui, lesquelles ?**
- Circulation routière
- Circulation piétonne
- Stationnement
- Accessibilité aux bâtiments et équipements publics
- Signalétique

## VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE

### 14. Pratiquez-vous (ou un membre de votre famille) une activité sportive

### ou culturelle sur la commune de Millas ?

	OUI	NON
Activité sportive		
Activité culturelle		

Si non, pour quelles raisons ?

- Par manque de temps
- Coût trop élevé des activités
- Manque de choix
- Horaires inadaptés
- Pratique sur une autre commune
- Pas intéressé
- Autre, précisez : .....

### 15. Quels types d'activités, souhaiteriez-vous voir se développer sur la commune ?

- Activités de sports collectifs
- Activités de sports individuels
- Activités créatives (poterie, dessin, peinture)
- Activités de gastronomie
- Activités d'arts du spectacle (cirque, théâtre, chants, danse...)
- Autre, précisez : .....

### 16. Est-ce que vous et/ou votre famille faites partie d'une association au sein de Millas ?

- Oui
- Non
- Si oui, laquelle ?**
- Association sportive
- Association culturelle
- Association sociale
- Association éducative
- Association des anciens combattants

### 17. Fréquentez-vous des lieux culturels ?

- Oui
- Non
- Si oui, lesquels ?**
- Cinéma
- Concerts / spectacles
- Musées
- Expositions
- Bibliothèque / Médiathèque

### 18. Fréquentez-vous la médiathèque de Millas ?

- Oui
- Non
- Si non, pour quelles raisons ? .....

## COMMUNICATION

### 19. Comment vous informez-vous des activités, événements et animations qui se déroulent sur la commune ?

- Le magazine communal
- La presse locale
- Le site internet de la commune
- Les réseaux sociaux
- Le bouche à oreille
- Les panneaux lumineux d'information
- Les flyers et affiches
- Citykomi, application mobile de la mairie
- Autre, précisez : .....

### 20. Comment vous informez-vous des actualités de la mairie ?

- Affichage en mairie
- Le magazine communal
- Site internet de la mairie
- Les réseaux sociaux

### 21. Quels moyens de communication privilégiez-vous pour joindre votre mairie ?

- Le téléphone
- Le déplacement physique
- La communication numérique (mail, site internet, réseaux sociaux)
- Autre, précisez : .....

### 22. Comment jugez-vous les services de la mairie ?

	Pas du tout satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	Pas d'avis
Accueil physique					
Accueil téléphonique					
Accessibilité (voitures, PMR...)					

	Pas du tout satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	Pas d'avis
Prise en charge de vos demandes					
Les délais de réponse					
Horaires d'ouverture de la mairie au public					

### 23. Quels services de la mairie, sollicitez-vous le plus ?

- Le secrétariat
- L'état civil
- Le CCAS
- La régie des eaux
- Le service urbanisme
- Les services techniques
- La police municipale

## HABITAT ET SOLIDARITE

### 24. Vivez-vous ?

- Seul
- En couple
- En couple avec des enfants
- En colocation

### 25. Quel est votre tranche d'âge ?

- 18-35 ans
- 36-55 ans
- 56-70 ans
- 71-85 ans
- Plus de 85 ans

### 26. Quel est votre activité ?

- Etudiant / En formation
- Salarié dans le public
- Salarié dans le secteur privé
- Chef d'entreprise
- Personne au foyer
- Retraité
- En recherche d'emploi

### 27. Si vous exercez une activité professionnelle, sur quelle commune ?

### 28. Dans quels quartiers de Millas habitez-vous ?

- Centre-ville
- Lotissements
- A l'extérieur de la ville

### 29. Depuis quand habitez-vous à Millas ?

- Entre 1 et 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Entre 10 et 20 ans
- Depuis plus de 20 ans

### 30. Quelles sont les motivations de votre implantation à Millas ?

- Proximité lieu de travail
- Rapprochement familial
- J'y suis né ou vécu toute mon enfance
- Proximité des équipements publics
- Facilité d'accès depuis la RN116
- Impôts locaux peu élevés
- Coût de logement adapté à mes ressources
- Disponibilités foncières
- Le cadre de vie
- Taille de logement adapté
- Autre, précisez : .....

### 31. Dans votre logement, vous êtes ?

- Propriétaire
- Locataire auprès d'un bailleur privé
- Locataire auprès d'un bailleur social (HLM)
- Hébergé gratuitement
- Si propriétaire, envisagez-vous des travaux dans votre logement ?**
- Oui
- Non
- Si oui, de quels types ?**
- Rénovation façade
- Travaux d'économie d'énergie
- Travaux pour le maintien à domicile
- Autres, précisez : .....







## GINO

**Originaire de Millas, Jean Gomez dit « Gino » est incontestablement un artiste atypique.**

Petit-fils de ferronnier, et fils de constructeur de portails, Gino est un passionné de décoration. Sûrement influencé par la sensibilité féminine de ses quatre sœurs, cet artiste se définit lui-même comme un créateur autodidacte et non comme un ferronnier.

Après une petite escapade de 20 ans chez nos amis biterrois, Gino a la nostalgie du pays et tout naturellement il revient poser ses valises ainsi que son atelier dans la commune de Saint-Féliu d'Avall.

Pour créer ses œuvres d'art il travaille le fer à froid avec une technique dont lui seul a le secret.

Chez lui, chaque pièce est réalisée de façon unique avec la rigueur et la maîtrise du créateur. Fidèle à des valeurs qui le poussent à toujours se dépasser, amour du travail bien fait et quête de la perfection, il bascule naturellement dans le monde de la création qui lui offre une totale liberté d'expression, personnelle et originale à son image. Il décide alors de se consacrer exclusivement à son projet : une collection de mobilier contemporain. Pièces uniques ou petites séries, les œuvres de «Gino» explorent à l'infini sa matière de prédilection, le métal. Auquel il n'hésite pas à associer d'autres matériaux comme le bois.

**Du samedi 4 décembre au dimanche 12 décembre, Gino nous a dévoilé sa nouvelle exposition intitulée "Un Noël chez Gino".**

Pour cette occasion, bien épaulé par sa femme Marie-Jo il s'est approprié la salle du parc à Millas, en effet avec sa décoration cette salle au demeurant classique, a pris une autre dimension. Ce lieu dégage une ambiance détendue, chaleureuse qui est à l'image de cet artiste.

Cette salle est maintenant la sienne. La volupté et l'ergonomie des courbes qu'il façonne engendrent émotion et sensualité.

Chez ce passionné de décoration, la création naît du cœur. À l'approche des fêtes, l'artiste a partagé ses dernières créations et surtout sa passion en se dévoilant un petit peu plus. L'œuvre de « Gino » est dépourvue de tout ornement. Les lignes sont déterminantes. Sa création est libérée du superflu: elle est sobre de façon à gagner en intemporalité.

Et comme le souligne Gino :

« De plus en plus, ce sont les rencontres avec son public qui enrichissent son inspiration et donc sa collection. » Mais plus que le talent, ce sont la modestie et l'authenticité de l'artiste qui prennent au cœur et donnent le goût de décorer sa maison en lui donnant une âme.

**Merci Gino, nous attendons avec impatience la prochaine exposition.**



**EXCLUSIF**

## DAMIEN FABREGAS

**UNE INTERVIEW EN 12 ROUNDS AVEC LE JEUNE CHAMPION DU MONDE DE BOXE**

**Corneille faisait dire à Rodrigue dans Le Cid : « Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années ».**

Cette citation décrit à merveille Damien Fabregas, jeune boxeur de 24 ans.

**Bonjour Damien, peux-tu te présenter en quelques mots ?**

Je m'appelle Damien Fabregas. J'ai 24 ans, j'habite à Céret et je suis licencié à Millas. Je fais de la boxe depuis l'âge de 12 ans

**Ton parcours scolaire ? Est-ce facile de concilier la boxe et les études ?**

Mon parcours scolaire n'a pas été bien long. Je me suis arrêté au BAC. Actuellement, je fais une formation BPJEPs pour devenir éducateur sportif. C'est une semaine de cours par mois, le reste du temps je fais de l'alternance. Je donne des cours au club, à l'extérieur.

**La boxe est ton sport de prédilection ou tu as pu tester d'autres sports ?**

J'ai testé plein d'autres sports quand j'étais petit, du foot, du rugby. J'ai tout essayé mais je suis toujours revenu à la boxe car c'est dans ce sport que je m'exprime le mieux.

**Que serais-tu devenu sans la boxe ?**

Sincèrement, je pense que j'aurais vite eu tendance à partir du mauvais côté. Avec mon tempérament et mes fréquentations j'aurais mal tourné.

**Qu'est-ce qui t'a donné envie de faire de la boxe ?**

J'ai commencé très très petit car mon oncle faisait des compétitions de boxe et... quand j'étais petit je le badais et je voulais faire pareil.

**A quoi penses-tu pendant tes combats ?**

Pendant les combats !!!! Et be pendant les combats je ne pense plus (il éclate de rire), je suis concentré.

**Comment définis-tu ta façon de boxer ? As-tu une idole dans la boxe ?**

Je me définirais comme un « char, un char d'assaut » qui avance, qui avance, qui avance... J'ai pleins pleins pleins de boxeurs que j'adore. Par exemple Mac Gregor est un boxeur que je bade.

**Ta plus grande fierté ?**

Franchement ma plus grande fierté est de voir briller les yeux de mes parents et de mes proches lors de mes victoires.

**Quels sont tes projets ? Tes rêves ?**

Mes projets, maintenant consistent à développer plus l'accès professionnel car j'aimerais arriver à vivre de la boxe en donnant des cours dans des écoles, des entreprises, des associations... Mais le problème, c'est que la boxe reste un sport amateur et on n'a pas assez de rémunération pour en vivre. On est tous obligés d'avoir un boulot à côté et comme moi je suis un passionné, j'aimerais arriver à vivre de la boxe. Concilier la pratique de la boxe et le travail.

**Est-ce possible de développer la boxe sur Millas ?**

Ahhh oui oui oui, Millas est un vivier de champions. On a la chance d'avoir toujours de très bons compétiteurs et surtout on a un super formateur : mon entraîneur Jean-Pierre Guillemet qui s'investit énormément pour le sport dans la commune depuis des années. Cette dynamique qu'il apporte amène des compétiteurs chaque année et naturellement tous les compétiteurs sont tirés vers le haut. Il véhicule une très belle image du club.

**Si tu avais un message à faire passer aux jeunes millassois, que leur dirais-tu ?**

Je leur dirais de s'amuser et surtout de ne pas utiliser leur énergie bêtement à faire des conneries. Allez faire du sport et pourquoi pas, de la boxe car c'est un beau sport, un sport noble.

**Pour terminer, quel est ton plus grand rêve ?**

Mon plus grand rêve ? Et bien j'ai de la chance car j'ai déjà réalisé mes plus grands rêves : 3 fois champion de France, 1 fois champion d'Europe et double champion du Monde. Tous mes rêves sportifs ont été réalisés et maintenant ce ne sont plus des rêves mais des objectifs que je me fixe. Et actuellement mon objectif est de me développer professionnellement et d'avancer.



## LA VILLE DE MILLAS OBTIENT LE LABEL TERRE DE JEUX 2024

**Objectif: vivre et faire vivre aux plouaysiens l'aventure des jeux Olympiques et Paralympiques.**

**En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques.**

**L'ambition collective est que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition, et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires.**

**La fête sera plus belle si elle est partagée. L'héritage sera plus fort s'il est co-construit.**

**C'est tout le sens de ce label Terre de Jeux 2024 !**

Une ambition : mettre plus de sport dans le quotidien des Français. Plus de sport pour l'éducation, la santé, l'inclusion ; Plus de sport durable et responsable ; Plus de sport accessible à tous, sans distinction d'âge, de genre, de lieu de résidence, d'orientation sexuelle, d'origine ou de condition physique ; Plus de sport pour vivre des émotions uniques !

La ville de Millas est une ville qui bouge, une ville qui embrasse déjà ces enjeux grâce à des engagements et des investissements importants en faveur de la pratique sportive.



**Avec ce label, 3 objectifs seront à atteindre ensemble :**

Une célébration ouverte, pour faire vivre à tous les émotions du sport et des Jeux ;

Un héritage durable, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ;

Un engagement inédit, pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux, dès maintenant, partout en France.

**En devenant Terre de Jeux 2024, la ville de Millas s'engage pour faire vivre à tous les émotions du sport et des jeux !**

## CULTURE ET MANIFESTATIONS

### ■ Rénovation de l'église Sainte-Eulalie

Les premiers travaux démarreront prochainement suite à l'acceptation du dossier de subventions, porté par l'équipe municipale auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Dans le cadre de cette rénovation, un loto (une raffle) sera organisé avant l'été pour récolter les fonds nécessaires car l'ensemble des frais ne sera pas pris en charge entièrement par l'Etat.

Certes, l'Etat nous accompagne dès le départ dans la restauration de l'église Sainte-Eulalie, mais nous devons aussi trouver d'autres solutions. Nombreux lots seront à gagner pour cet événement dont l'intégralité des bénéfices sera reversée à la rénovation de cet édifice.

### ■ Diada Catalana

Le temps d'une journée, le dimanche 22 mai, la municipalité organise une « diada catalana » pour honorer notre identité.

Llaguts, Correcat, Gegants, Cargolade, marché gourmand catalan ..... seront de la partie.

### Expression libre groupe d'opposition

" Ces textes sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs "

Nous avons été informés en conseil municipal de la décision de la majorité de vendre la maison de retraite. Pour mémoire, la maison de retraite Força Réal a été construite dans les années 1990. Depuis l'origine, la gestion est confiée à l'E.P.H.A.D.

Jusqu'à l'année dernière les loyers annuels (190 000€) garantissaient le fonctionnement du C.C.A.S. et permettait de couvrir l'annuité d'emprunt.

Celui-ci étant échu, nous avons proposé que l'enveloppe des loyers devenue disponible, soit utilisée pour financer la mise en conformité de la structure tout en permettant d'en assurer le fonctionnement. Notre proposition a été rejetée par le maire.

Cette vente, vraisemblablement au profit d'un groupe privé, contribue à l'appauvrissement du patrimoine communal, prive le C.C.A.S. de ressources non négligeables et constitue un désaveu cinglant à toutes les personnes qui depuis 32 ans ont contribué à la réussite de la résidence Força Réal.

Aux dires de la majorité, les crédits ainsi dégagés en investissement devraient financer des projets. Pour nous, ces projets étant flous et nébuleux, nous craignons que le montant de la vente soit englouti dans une renégociation de la dette communale, l'étalant sur une durée plus longue qui impactera lourdement les générations futures.

Nous avons donc voté contre cette vente insensée et déraisonnable.

En cette période perturbée et difficile, nous restons vigilants et objectifs au bien-être de chacun et serons présents dans tous les échanges concernant la vie et l'administration de la commune.

**Régis Bienaimé, Laurence Noguera, Joseph Noguera, Daniel Pinell, Cécile Quintus et Sylvie Vidal.**

## L'ÉAVENIR DE L'EHPAD

**Une dynamique vertueuse pour le CCAS au détriment de l'intérêt de l'établissement Força Real**

La maison de retraite Força Real est un établissement public autonome qui est dépositaire d'une autorisation délivrée par l'ARS et le département. Dans le cadre de la modernisation et la médicalisation des établissements médico sociaux, il a été décidé de reconstruire dans les années 1990, ces nouveaux locaux. Ceux-ci ont été financé par le CCAS. Dans le cadre d'un contrat bail entre le CCAS et l'EHPAD Public autonome le montant du loyer couvrait le crédit contracté par le CCAS. Cette dynamique vertueuse, devait équilibrer le CCAS dès lors que l'amortissement des bâtiments lui en revenait en charge. Sauf que l'EHPAD Public en plus de payer l'intégralité des bâtiments depuis le début de son engagement avec le CCAS, à pris à sa charge nombre de réparation entretien qui incombait au CCAS dès lors. Les directions successives de l'EHPAD, ont maintenu les bâtiments en état en plus des loyers dans l'intérêt collectif.

**Une tarification régulée associée à un manque d'investissement appauvrit l'EHPAD Força Real**

L'établissement public autonome Força Real est un établissement de 82 places d'hébergements médicalisés pour personnes âgées dépendantes habilitées intégralement à l'aide sociale. Cette autorisation signifie que son tarif administré est régulé par la tutelle de tarification compétente le conseil départemental.

**Des non-conformités de sécurité et une rénovation des bâtiments demandant de lourds investissements**

Depuis plusieurs années, l'EHPAD Força Real ne satisfait pas totalement aux règles et normes en vigueur de sécurité pour un établissement recevant du public de type J. Sur l'année 2020-2021 des travaux de changement du système de détection incendie ont été réalisés. Cependant le dossier du désenfumage des bâtiments doit encore être réalisé et il y a une réelle urgence ! Le risque étant la fermeture des locaux. Afin de répondre partiellement aux attentes des autorités compétentes, des solutions temporaires ont été mise en place par la direction, renfort de personnel notamment la nuit pour prévenir tous risques.

Une modernisation des locaux est nécessaire avec la rénovation des salles d'eau et le dédoublement des chambres doubles ne répondant plus aux besoins et désirs d'intimité des résidents.

Tous ces investissements ont un coût, l'EHPAD n'étant pas propriétaire des locaux, se trouve face à son histoire avec des locaux ne répondant plus aux normes. Le rachat des bâtiments par l'EHPAD Public autonome est une solution d'équilibre afin de lui permettre d'être réactif aux enjeux du grand âge. Plusieurs réunions entre la Préfecture, la DGFIP, l'ARS, la direction de l'établissement et la municipalité ont permis d'établir une trajectoire saine et pérenne pour les deux parties. Ce rachat des murs permettra enfin à l'EHPAD Public autonome d'accroître sa capacité d'investissement, de mener les travaux nécessaires à la pérennité de son activité, de faire face à l'avenir avec pragmatisme et dynamisme...

# UNE CENTRE DE SANTÉ PLURI- PROFESSIONNELLE POUR MILLAS

## Une Centre de santé pluriprofessionnelle c'est quoi ?

C'est une équipe de professionnels de santé de proximité qui partagent un projet commun et qui exercent leurs activités de façon coordonnée et pluriprofessionnelle, au bénéfice des patients d'un même territoire. Ces équipes associent des compétences médicales et paramédicales.

## Le Groupement d'Intérêt Public d'Occitanie (GIP) « ma santé, ma région »

Suite à la convention signée avec le Groupement d'Intérêt Public d'Occitanie, la nouvelle Centre de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) verra le jour début septembre 2022 à Millas; elle regroupera de nombreux professionnels et un coordonnateur.

« Notre ville est impactée par la désertification médicale.

Nous avons conscience que cela a pour conséquence une mauvaise prise en considération de la santé de nos concitoyens et un épuisement de nos médecins. Il est donc important de pouvoir bénéficier de soins de proximité,», explique Jacques Garsau, maire de la commune.

**La région Occitanie soutient ce projet, c'est elle qui va gérer les « ressources humaines »** en effet elle assurera la recherche active de médecins et **gèrera tous les aspects administratifs et réglementaires liés à la santé.**

La commune de Millas s'occupera de l'entretien courant, de la maintenance, des charges et des réparations de la structure.

## Garantir la qualité des soins

Il aura fallu presque 2 ans de rencontres, débats et réflexions avec tous les acteurs de la santé du territoire pour aboutir à ce projet de maison de santé pluriprofessionnelle, financé par la Région qui doit accueillir une dizaine de professionnels : des généralistes, mais aussi des spécialistes et des sages-femmes présents, pour des consultations régulières.

Tout le personnel paramédical : les infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, pharmaciens, ..., pourront passer une convention avec le centre et participer aux réunions pluriprofessionnelles.

**Cela permettra une meilleure prise en compte des problématiques de soins complexes et de définir des protocoles de soins pour offrir aux patients une prise en soin coordonnée et efficace.**

« L'objectif était de garder la qualité des soins, leur proximité, mais aussi d'être attractif pour les professionnels dans une structure commune avec des services partagés. Il était important d'agir avant la désertification médicale », souligne Nathalie Vergnette, élue en charge de la Santé.

## Agence Régionale de Santé (ARS)

**Point important et positif :**

L'Agence Régionale de Santé soutient la démarche impulsée par la région Occitanie. Elle a rendu un avis favorable pour ce projet. Le centre sera accrédité par l'ARS car il répond à tous les critères.

L'objectif étant d'avoir une amplitude horaire de 8 h à 20 h du lundi au vendredi et le samedi matin de 8h à 12h.

La Centre de Santé Pluriprofessionnelle travaille en santé publique en partenariat avec l'ARS et le Centre Hospitalier de Perpignan en participant activement par exemple, aux différentes campagnes de vaccination.

La Commune de Millas mise sur l'attractivité du territoire souligne l'élue avec « une offre économique, sociale, culturelle et touristique de qualité ».

# SI MILLAS

## M'ÉTAIT CONTÉE...



On aperçoit la Maison Gaixet à droite de la photo. On reconnaît Émilie Tixador, Jean Paixach, le petit garçon devant Émilie, Rose Duchan dans le groupe de gauche. La plus grande vers le centre de la route, à côté de l'homme en blanc, Joséphine, épouse Jordan, devant Rose.

**Une première mention de la commune est apparue en 898 ( Millares).**

**Puis vers 1027-1163, Millas est appelée Marca Hispanica.**

**Plus tard, la commune est nommée Villare de Milars ou de Milariis.**

On peut évaluer la population de Millas en 1385 à 86 foyers.

Actuellement, elle est d'environ 4100 habitants.

- Un moulin à blé existait à Millas autrefois .

- Pendant la Seconde Guerre mondiale, deux résistants millassoises ont été tués. (Marcel Billès et Roger Roquefort)

- Des personnages célèbres vécurent à Millas :

• Jean de So, seigneur de Roquefort.

• La famille Noble de Blanes sous Louis XV.

• Don Joseph de Pons et de Guimera, seigneur de Millas.

• Victor Aragon, écrivain et archéologue.

• Le général Rogot.

• Georges Reynal, chef du service de presse de la présidence de la République, résistant lors de la Seconde Guerre mondiale.

• Laurent Vinas-Raymond, réalisateur de films.

## LA MLJ DE MILLAS

La Mission Locale Jeune accompagne tous les jeunes de 16 à 25 ans afin qu'ils/elles puissent être écoutés par des professionnels qui les aident à trouver des solutions pour avancer, dans la vie professionnelle (emploi, formation) et/ou dans la vie quotidienne (logement, santé, volontariat, permis de conduire ...).

La Mission Locale est comme les jeunes :  
**unique et particulière.**

**Le Contrat d'Engagement Jeunes :**

Mesure mise en place en Mars 2022, il s'agit d'un accompagnement renforcé de 6 à 12 mois assorti d'une allocation jusqu'à 500€ par mois :

Un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié qui vous suit tout au long de votre parcours et jusqu'à obtention d'un emploi durable avec un accès à tous les services de la mission locale. (Logement, aide au permis, ateliers, etc)

**Et ma commune ?**

Sur Millas, la Mission Locale Jeunes accueille le public du Lundi au Jeudi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 17h30, le Vendredi de 8h à 12h à place de la mairie de millas.

En 2021, 229 jeunes ont été suivis par l'antenne MLJ de Millas dont 154 ont bénéficié d'un accompagnement renforcé.

Contactez la Mission Locale Jeunes de Millas

04 68 57 26 37

**L'ÉQUIPE DE L'ANTENNE DE MILLAS**

De gauche à droite :

Sandra PELLET Assistante Administrative, Carole DUTRAIN Conseillère en insertion professionnelle, Aurélie CIALONI Conseillère en insertion professionnelle Référente CEJ, Sophie BAUX Conseillère en insertion professionnelle Référente CEJ, Mathieu SOLA Coordinateur de Secteur Millas. (Absent sur la photo)



**MILLAS**  
et VOUS

MILLAS

Mairie

Place de l'Hôtel de Ville - B.P. 33

Tél. 04 68 57 35 03 - Fax. 04 68 57 33 16

[www.mairie-millas.fr](http://www.mairie-millas.fr)